Masseglia crie au hold-up

Pour réclamer de nouveaux moyens, le comité olympique français va lancer une pétition nationale.

Alexis Réau/L'Équipe

MARC VENTOUILLAC

« Un hold-up. » Denis Masseglia ne renie pas le mot qu'il avait employé hier matin, quelques heures avant le congrès du CNOSF qu'il a réuni à Paris. *« Comment,* dit-il, *peut-on indiquer que quelque chose qui est prévu pour assumer la solidarité entre sport professionnel et sport amateur ait été utilisé pour autre chose ? Jamais un gouvernement n'avait osé plafonner la taxe Buffet ! La notion de plafonnement est incompréhensible ! »* Et pour marquer son ras-le-bol et faire bouger l'État, le CNOSF va lancer une pétition mardi prochain.

Car le président du comité olympique français et les dirigeants des Fédérations sont remontés. Dans la foulée de l'attribution des Jeux Olympiques 2024 à Paris, ils pensaient que la question des moyens alloués au sport français ne se poserait plus jamais. Or, depuis un an, sur fond de désengagement de l'État et de gouvernance partagée, c'est le contraire qui se produit, de la diminution de 2 % du budget de l'État en passant la diminution drastique des emplois aidés ou la baisse des crédits du CNDS estimés à 65 millions de manque à gagner, le sport français déchante. *« Le financement est au cœur des préoccupations du mouvement sportif depuis novembre 2017 et le mécontentement de la base n'est pas retombée »*, explique Masseglia.

L'avenir ne s'annonçant pas non plus sous les meilleurs auspices (les arbitrages budgétaires pourraient intervenir la semaine prochaine), le mouvement sportif croit avoir trouvé le moyen de retrouver facilement les moyens financiers de ses ambitions. Pour cela, il appelle au déplafonnement de trois taxes : celle dite « Buffet » (du nom de l'ancienne ministre des Sports) sur les droits sportifs, et celles sur les revenus de la Française des Jeux et des paris sportifs. Si aucun chiffre n'est cité, cela devrait dégager plus d'une centaine de millions pour le sport français.

Une initiative soutenue par plusieurs parlementaires de la majorité. Et pas seulement, selon le président du CNOSF : *« Je ne doute pas un seul instant que la ministre des Sports partage ce point de vue, mais elle ne peut pas s'afficher de la même manière »*, ajoute Masseglia, qui a rencontré Laura Flessel la semaine dernière (mais toujours pas le président de la République).

> **"Ce sera une pétition nationale dont le texte sera court, pour que chacun puisse se l'approprier"**
> DENIS MASSEGLIA, PRÉSIDENT DU CNOSF

Du côté gouvernemental, on relativise en insistant sur le fait que si le budget a certes récupéré 25 millions sur la taxe Buffet, il en réinjecte 300 millions par ailleurs et que nombre d'autres ministères contribuent indirectement au fonctionnement du sport français. On indique aussi que la future gouvernance du sport permettra aux Fédérations d'avoir plus d'argent.

Denis Masseglia et le mouvement sportif dans son ensemble demandent notamment au gouvernement le déplafonnement de trois taxes pour dégager une centaine de millions d'euros.

Autant d'arguments qui ont du mal à passer. *« Le discours ne tient pas, de dire qu'on va faire mieux avec moins de moyens »*, souligne ainsi le président de la Fédération française d'athlétisme André Giraud. C'est pourquoi le congrès réuni hier a adopté à l'unanimité l'idée d'une pétition, qui sera présentée mardi prochain. *« Ce sera,* indique Masseglia, *une pétition nationale dont le texte sera court, pour que chacun puisse se l'approprier et qui demandera donc que le sport français bénéficie de moyens adaptés aux ambitions qu'on lui a fixées et qu'il s'est fixé lui-même. »*

Pour cela, Denis Masseglia entend mobiliser les 170 000 associations sportives et les 3,2 millions de bénévoles. Pour atteindre quel chiffre ? Prudent, le patron du sport français ne souhaite pas s'avancer.

Cela sera-t-il de nature à faire fléchir le gouvernement, dont on peut penser qu'il a d'autres priorités ? Pas sûr, même si les tribunes publiées par des députés de la majorité peuvent être interprétées comme un signe que le débat parlementaire pourrait faire bouger les choses.

Mais en cas de succès dans la collecte (par Internet évidemment) des signatures et s'il n'y a pas de retour du gouvernement, d'autres étapes sont envisagées. Hier, au cours de la discussion, ont ainsi été évoqués le lancement d'un sondage national, une démission collective des présidents de Fédérations et du CNOSF, et même la possibilité de présenter une liste aux élections européennes.

Autant de débats, qui, il faut le rappeler, n'ont pas d'incidence directe sur l'organisation des Jeux Olympiques de Paris. Mais cela peut en avoir un sur le niveau de l'équipe de France qui sera alignée en 2024 si les moyens ne sont pas au rendez-vous.

Vers une limitation des mandats

Le congrès du CNOSF a également été l'occasion de faire le point sur l'évolution des négociations dans la nouvelle gouvernance du sport et les points qui font débat. Parmi ceux-ci, le mode d'élection des présidents de Fédérations et la limitation du nombre de mandats. Dans un cas comme dans l'autre, Denis Masseglia a précisé que les discussions étaient en cours. Il a indiqué que sur le premier point, un état des lieux était nécessaire pour évaluer la part que jouent déjà les clubs dans le processus électoral. Il a lié le second point à la création d'un fonds permettant de rémunérer les présidents de Fédérations dont les mandats seraient limités à trois.

M. V.